

# Les constituants de la phrase simple :

Une phrase simple comprend des constituants obligatoires et des constituants facultatifs.

## 1- Les constituants obligatoires :

- Ils ne peuvent être ni supprimés ni déplacés. Ce sont :

le sujet de la phrase  
et le prédicat de la phrase

Le sujet de la phrase	Le prédicat de la phrase
Zoé	<i>joue au ballon.</i>
La garçon	<i>mange des frites chaude</i>
Il	<i>dort.</i>
La petite souris	<i>grignote un fromage.</i>
Dormir	<i>est agréable</i>

- Une phrase sans prédicat est **une phrase nominale** (on en trouve dans les titres, par exemple).  
*Ex : « Quelle histoire extraordinaire ! »*
- Il existe aussi des phrases sans sujet.  
*Ex : « Parle plus fort ! »*

## 2- Les constituants facultatifs :

Ils peuvent être supprimés et déplacés. Ils apportent des informations complémentaires, ce sont :

le(s) complément(s)  
de phrase

ex : « Depuis ce matin, le garagiste répare une voiture. »  
« Le garagiste répare une voiture depuis ce matin. »

# Les constituants de la phrase simple :

Une phrase simple comprend des constituants obligatoires et des constituants facultatifs.

## 1- Les constituants obligatoires :

- Ils ne peuvent être ni supprimés ni déplacés. Ce sont :

le sujet de la phrase  
et le prédicat de la phrase

Le sujet de la phrase	Le prédicat de la phrase
Zoé	<i>joue au ballon.</i>
La garçon	<i>mange des frites chaude</i>
Il	<i>dort.</i>
La petite souris	<i>grignote un fromage.</i>
Dormir	<i>est agréable</i>

- Une phrase sans prédicat est **une phrase nominale** (on en trouve dans les titres, par exemple).  
*Ex : « Quelle histoire extraordinaire ! »*
- Il existe aussi des phrases sans sujet.  
*Ex : « Parle plus fort ! »*

## 2- Les constituants facultatifs :

Ils peuvent être supprimés et déplacés. Ils apportent des informations complémentaires, ce sont :

le(s) complément(s)  
de phrase

ex : « Depuis ce matin, le garagiste répare une voiture. »  
« Le garagiste répare une voiture depuis ce matin. »